

# Semaine nationale du repreneuriat : miser sur la planification

15 avril 2025

## Auteur

Luc Pariseau

Associé, Avocat

### **Le défi du repreneuriat au Québec**

Du 14 au 18 avril 2025, c'est la semaine nationale du repreneuriat. Savez-vous que de nombreux propriétaires d'entreprises vieillissants éprouvent des difficultés croissantes à trouver des repreneurs? En effet, avec une proportion importante d'entrepreneurs québécois approchant l'âge de la retraite, le défi de la succession d'entreprise devient primordial. Statistiques à l'appui, environ 60 % des propriétaires de PME au Québec prévoient céder leur entreprise au cours de la prochaine décennie, alors que la pénurie de repreneurs qualifiés persiste.

### **Les défis de la succession d'entreprise**

Divers facteurs compliquent le transfert d'entreprise, notamment le manque de planification préalable et l'absence de candidats possédant les compétences appropriées, l'intérêt et la volonté pour reprendre les rênes. À ces facteurs s'ajoute l'hésitation des propriétaires à déléguer la gestion d'une entreprise qu'ils s'emploient à développer, souvent, depuis plusieurs décennies. Cette situation engendre un risque important de fermeture d'entreprises, faute de repreneurs, et a par le fait même des impacts négatifs sur les plans économique et social.

### **Incitatifs fiscaux pour faciliter le repreneuriat**

Pour pallier ces difficultés, le Québec propose plusieurs incitatifs fiscaux et non fiscaux afin de faciliter le passage à la relève entrepreneuriale. L'un des principaux allègements fiscaux est l'exemption pour gains en capital. Cette mesure permet aux entrepreneurs de vendre leur entreprise tout en atténuant l'impôt sur les gains en capital, avec une exemption pouvant atteindre jusqu'à 1 250 000 \$ pour la vente d'actions admissibles d'une petite entreprise pour l'année 2025.

### **Programmes de mentorat et soutien aux repreneurs**

Les mesures non fiscales incluent des programmes de mentorat et de soutien fournissant des conseils et formations adaptés aux cédants et repreneurs potentiels. Par exemple, le Centre de transfert d'entreprise du Québec offre des services de mise en relation et des outils stratégiques pour faciliter la succession d'entreprise. Des crédits d'impôt incitatifs ont également été mis en place afin d'encourager les jeunes générations à investir dans les PME.

Ces initiatives multidimensionnelles, qui combinent des mesures financières avantageuses et un accompagnement personnalisé, visent à surmonter les obstacles au transfert d'entreprise. Elles contribuent à la préservation du tissu économique local, tout en assurant la transmission intergénérationnelle des savoir-faire entrepreneuriaux, laquelle est essentielle à la vitalité des entreprises au Québec.

### **Un effort collectif pour sauvegarder le tissu économique**

En conclusion, il faut se rappeler et rappeler aux entrepreneurs que la planification est la clé de tout et qu'il est toujours plus tard qu'on le pense pour la débiter.